



Les Archers d'Hérouville

Les Apaches de Fontenay Le Marmion

Invitation concours



Les Archers d'Hérouville et les Apaches de Fontenay Le Marmion ont le plaisir de vous inviter à leur concours de tir à 18m (2x18m) qui se déroulera à la salle omnisport de FONTENAY LE MARMION (parcours fléché) les :

Samedi 24 et Dimanche 25 octobre 2026

Ce concours est sélectif pour les championnats du calvados, de Normandie et de France.

	Samedi après midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après midi
Ouverture du greffe et inspection du matériel	13 h 15	19 h 15	08 h 00	13 h 15
Echauffement (3 volées)	14 h 00	20 h 00	08 h 45	14 h 00
Début des tirs	A l'issue des volées d'entraînement			

Rythme AB/CD



BLASONS

- Classiques : Blason Ø 60 pour U11 (à 10m), U13 et U15
(Blason Ø 60 trispot possible pour U15 si demandé à l'inscription)
Blason Ø 40 pour les autres catégories
(Blason Ø 40 trispot possible si demandé à l'inscription)
- Poules : Blason Ø 40 trispots verticaux de U15 à Senior3
- Arcs nus : Blason Ø 60 pour U13 et U15
Blason Ø 40 pour U18 à Senior 3)
(Blason Ø 40 trispot possible si demandé à l'inscription)

INSCRIPTIONS

U11 à U18 : 6€
Autres catégories : 8€

Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Pour les U11, 2 cibles maximum réservées le samedi après-midi et le dimanche matin.

Inscriptions via le site du club à l'adresse suivante avant le 21 octobre 2026 :
<https://lesapachesfm.e-monsite.com/pages/contact-club/inscription-salle.html>

Renseignements par email concours.lesapachesfm@outlook.fr ou au 06.83.11.29.57.

Les règlements sont à établir à l'ordre de **Les Apaches de Fontenay Le Marmion**, à régler sur place ou à adresser par courrier à : **Les Apaches - Nathanaël Loiseau - 8 Chemin du Moulin à Blé - 14190 Urville.**

Païement chèque ou espèce uniquement

RECOMPENSES

Individuelles, aux 3 premiers de chaque catégorie.





Les Archers d'Hérouville

Les Apaches de Fontenay Le Marmion

Invitation concours



La remise des récompenses se déroulera le dimanche vers **18h00**

IMPORTANT

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité

Tenue selon la réglementation FFTA.
Les chaussures de sport sont obligatoires.
Les chiens sont interdits dans la salle.

RESTAURATION

Buvette et restauration sur place (sandwichs, boissons, gâteaux, ...)

Paie ment chè que ou espèce uniquement